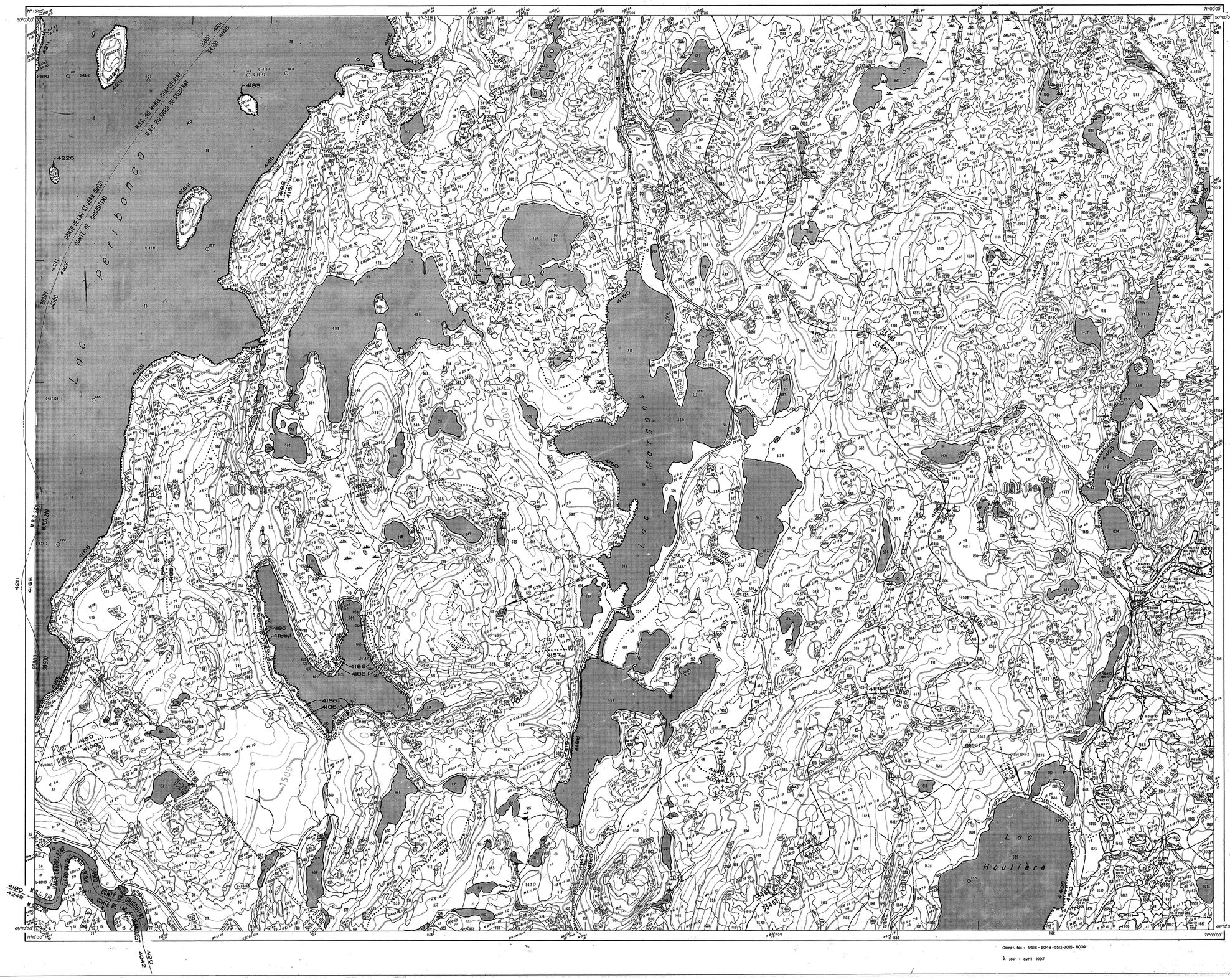

Compt. for. : 9516 - 5048 - 5513-7015 - 8004

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cp
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	cpsr
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cd
Coupe de sécurité	cs
Coupe de jardinage	cj
Brûlage partiel (brûlé ou à plat)	br
Plantation à racines nues	pr
Plantation de boutures	pb
Plantation de conteneurs	pc
Ensemencement	e
Éclaircie commerciale	ec
Récolte dans les bandes boisées (aléatoire libres)	ec

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (E)
— — à épinette et/ou épinette blanche	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pn)
— — à pin rouge	R (Pn)
— — à pin blanc	R (Pb)
— — à thuya (cèdre)	R (Th)
— — à sapin	R (Sa)
— — à mélèze	R (Me)
— — (plantation)	R p
Pessière	E (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (Th)
— — à mélèze	E (Me)
— — à pruche	E (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pn)
— — à pin rouge	E (Pn)
— — à pin blanc	E (Pb)
— — à pin gris	E (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (P E)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (P E)
— — (plantation d'épinette noire)	E (P E)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (P E)
Sapinière	Sa (sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pn)
— — à pin rouge	S (Pn)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à pruche	S (Pr)
— — à mélèze	S (Me)
— — (plantation de sapin baumier)	S (P Sa)
Pinède à pin blanc	
— — — — avec pin rouge	Pn(Pn)
— — — — — (pin rouge) (Pn occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pn (Pn)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pn (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pn (E)
— — — — avec mélèze	Pn(Me)
— — — — avec pruche	Pn(Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pn (S)
— — — — (plantation)	Pn p
Pinède à pin rouge	
— — — — (pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pn (Pn)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pn (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pn (E)
— — — — avec pin blanc	Pn(Pb)
— — — — avec pruche	Pn (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pn (S)
— — — — (plantation)	Pn p
Pinède à pin gris	
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pn (Pg)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg(Me)
— — — — avec pruche	Pg(Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — (plantation)	Pg p
Cédrière	Cd (thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Cd (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pn)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à pruche	C (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation)	Th(C) p
Pruchière	Pr (pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr(Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(Pn)
— — à pin rouge	Pr(Pn)
— — à pin gris	Pr(Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr(C) p
Mélèzin	Me (mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me(Me)
— — à thuya (cèdre)	Me (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	Me(Pn)
— — à pin gris	Me(Pg)
— — à pin gris	Me(Pg)
— — à pruche	Me(Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Me(L)
— — (plantation de mélèze japonais)	Me(L)
— — (plantation de mélèze kinkin)	Me(L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes	F(Pg)	F(Pg)(F)	F(Pg)(R)
— — — avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb)(F)	F(Pb)(R)
— — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)(F)	F(Pr)(R)
— — — avec résineux	F(R)	F(R)(F)	F(R)(R)
— — — avec sapin	F(S)	F(S)(F)	F(S)(R)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin ou rouge	Bb(S)	Bb(S)(F)	Bb(S)(R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb(E)	Bb(E)(F)	Bb(E)(R)
— — — — avec pin gris	Bb(Pg)	Bb(Pg)(F)	Bb(Pg)(R)
— — — — avec pin blanc	Bb(Pb)	Bb(Pb)(F)	Bb(Pb)(R)
— — — — avec pin rouge	Bb(Pr)	Bb(Pr)(F)	Bb(Pr)(R)
— — — — avec résineux	Bb(R)	Bb(R)(F)	Bb(R)(R)
Bouleau à bouleau jaunes avec résineux	B(R)	B(R)(F)	B(R)(R)
Feuillu d'essences tolérantes avec résineux	F(R)	F(R)(F)	F(R)(R)
— — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)(F)	F(Pr)(R)
Peuplerie avec sapin	Pe S	Pe S (F)	Pe S (R)
— — avec pin gris	Pe(Pg)	Pe(Pg)(F)	Pe(Pg)(R)
— — avec pin blanc	Pe(Pb)	Pe(Pb)(F)	Pe(Pb)(R)
— — avec pin rouge	Pe(Pr)	Pe(Pr)(F)	Pe(Pr)(R)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (F)	Pe R (R)
Érablière à bouleau jaune	E B	E B (F)	E B (R)
Érablière résineuse	E R	E R (F)	E R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F	M F (F)	M F (R)
— — — sur station humide	M F h	M F h (F)	M F h (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	F h
— — (plantation)	F p
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb
— — à bouleau jaunes	B
Peuplerie	Pe
Érablière	E
Cultivars	E (cultivars à bouleau blanc et/ou bouleau gris	E(c)
— — à bouleau jaunes	E(c)
— — à peupliers	E(c)
— — à feuillus d'essences intolérantes	E(c)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E(c)
Plantation d'érable à sucre	E(c) p
— — de bouleau jaune	P(B)
— — de peuplier	P(Pe)
— — de peuplier hybride	P(Ph)
— — de frêne d'amérique	Pf Ad

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bordure	cp
Coupe partielle par bande	cp
Coupe partielle plus commerciale légère	cp
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche résineux: 1 à 50 % — 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ep
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (-ans)	0-20 ans
30 (-ans)	21-40 "
50 (-ans)	41-60 "
70 (-ans)	61-80 "
90 (-ans)	81-100 "
120 (-ans)	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
80-60 "	60-80 "
80-70 "	70-80 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de haut: tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cm.
Vin (vieux inéquienne): Peuplé à dominance de haut: tolérants, majorité des tiges entre 30 et 60 cm. Autres peuplements, majorité des tiges soit plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	30 cm 2	10 m 3	15 m 4	20 m 5	25 m 6	30 m
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	Rien
Moyenne	31 à 60 %	o
Forte	61 à 90 %	+
Abrupte	91 % et plus	*

Les classes de pente sont indiquées dans les feuillets publiques seulement.

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les feuillets publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (3) C1 cp 50 m C2 — S: Sapinière; 3: hauteur; C1: classe de densité; C2: classe d'âge; cp: coupe partielle; 50 m: classe de hauteur

R C1 cd 01 — R: Résineux; C1: classe de densité; cd: coupe de sécurité; 01: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS FORESTIERS, DGR. INC.
SIGNATURE : Jacques Lachapelle

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 2
Unité de gestion — 24-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 2

000 18 04

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 334 03*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 94900*
Division de recensement
Municipalité
Codastre
Parcelle — 4405 *
Région écologique — 12 b*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 20 FJOR DU SAGUENAY*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986-1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du 15/6/87
Déclinaison magnétique : 21° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-L-4	22-L-3	22-L-2	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-13	22-E-14	22-E-15	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-12	22-E-11	22-E-10	

22 E/14 N.E.